

DEC182057INSHS

Décision portant cessation de fonctions de M. Williams Genieys, directeur et nominations de M. Emmanuel Négrier, Directeur par intérim, Mme Geneviève Zoïa, Directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°5112 intitulée Centre d'Études politiques de l'Europe Latine (CEPEL).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5112 intitulée Centre d'Études politiques de l'Europe Latine et nommant M. William Genieys, directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. William Genieys, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} août 2018.

II. A compter de cette même date, M. Emmanuel Négrier, Directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim et Mme Geneviève Zoïa, Professeur à l'Université de Montpellier est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

28 AOUT 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC181917DR13



Décision portant nomination de M. Olivier CRISPI aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'unité FR3724 intitulée Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-Mer

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC151728INSU du 02/12/2015 nommant M. Vincent LAUDET, directeur de l'unité FR3724 ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie « *sources radioactives non scellées* » délivré à M. Olivier CRISPI le 18/01/2018 par SGS France Industrial

Vu l'avis du comité régional hygiène sécurité et conditions de travail du 12 juin 2018 ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Olivier CRISPI, AI, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 18/01/2018

Article 2 : Missions¹

M. Olivier CRISPI exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

M. Olivier CRISPI exerce ses missions auprès des personnels CNRS et Sorbonne Université de l'Observatoire Océanologique de Banyuls/Mer.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Olivier CRISPI sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Montpellier, le 25/06/2018


Le Directeur d'unité
Vincent LAUDET



Visa du délégué régional du CNRS

Pour le Président-directeur général
Le Délégué Régional,
et par délégation,
l'Adjoint au Délégué Régional

Jérôme VITRE

Jocelyn MÉRÉ

Visa de la doyenne de la faculté des sciences et d'ingénierie de Sorbonne Université
Corinne AUBERT


Pour la Doyenne et par délégation,
La Directrice Générale Adjointe
Faculté des Sciences et Ingénierie
Catherine HOCQUINGHEN